



MUNICIPALITE
DE BRETIGNY-SUR-MORRENS

MUNICIPALITE DE BRETIGNY-SUR-MORRENS

RAPPORT DE GESTION 2012

1 ADMINISTRATION GENERALE

Durant l'année 2012, la Municipalité s'est réunie en séances ordinaires à 46 reprises.

Bretigny est membre de l'Association de la Région du Gros-de-Vaud et de Lausanne Région. Les membres du Conseil général qui le désirent peuvent prendre connaissance des rapports d'activités de ces deux associations. Dans Lausanne Région, Bretigny participe aux commissions suivantes : Activités sportives, Financement régional et Promotion économique.

Le 9 juin, la Municipalité, sans le Syndic hospitalisé, a participé à la Journée des Communes Vaudoises à Cully, Commune de Bourg en Lavaux.

Monsieur le Préfet Marc-Etienne Piot a procédé le 30 octobre 2012 au contrôle de la commune, qui s'est déroulé à son entière satisfaction. C'était son dernier contrôle de la commune car il a pris sa retraite le 31 mars 2013.

A l'appel de la séance du 5 décembre, le Conseil général de Bretigny comptait 64 membres.

Selon les chiffres publiés par le SCRIS, Bretigny comptait au 31 décembre 2012 737 habitants, (757 le 31 décembre 2011) soit 362 hommes, (dont 69 de moins de 15 ans) et 375 femmes, (dont 74 de moins de 15 ans).

Le projet de fusion avance. Les 5 groupes de travail ont commencé les concertations au printemps 2012 en tenant un grand nombre de séances. On peut trouver des informations diverses et le calendrier de l'avancement de la fusion sur www.fusion-haut-talent.ch.

2 FINANCES

Les charges 2012 avant amortissement sont de Fr. 2'197'080.19 contre Fr. 2'970'700.- au budget, soit inférieures de Fr. 773'619.81.

Les revenus 2012 sont de Fr. 2'216'067.60, contre Fr. 2'582'100.- au budget, ce qui représente une diminution de Fr. 260'434.21.

Les amortissements comptabilisés s'élèvent à Fr. 216'000.-, contre Fr. 283'000.- prévus au budget. Les attributions obligatoires aux fonds de réserve sont de Fr. 127'500.-, alors que Fr. 32'400.- étaient prévus au budget.

Des reprises de Fr. 264'512.59 sur les réserves pour travaux et de Fr. 60'000.- du fonds de réserve de péréquation ont permis d'équilibrer les comptes 2012. Le budget 2012 prévoyait un excédent de charges de Fr. 676'900.-.

Le total de toutes les recettes fiscales de l'année 2012 est de Fr. 1'454'756.20, soit de Fr. 8'343.70 inférieur au budget de Fr. 1'463'100.-, et de Fr. 57'242.23 inférieur aux recettes de l'année 2011.

Le total des encaissements d'impôts 2012 concernant les personnes physiques était budgété à Fr. 1'390'000.-. Les comptes 2012 enregistrent des encaissements de Fr. 1'332'687.10, soit Fr. 57'312.90 de moins. Ces contributions des personnes physiques étaient de Fr. 1'328'514.25 en 2011. Il faut donc constater que l'augmentation de 4 points d'impôt n'a pas permis d'atteindre les recettes budgétées.

Les autres impôts, notamment l'impôt des personnes morales, l'impôt foncier, les droits de mutation et les gains immobiliers, avec un total de Fr. 124'069.10 sont de Fr. 50'969.10 supérieurs au budget et de Fr. 35'930.62.- inférieurs aux recettes de 2011.

La charge nette d'intérêts sur les dettes est de Fr. 26'120.- en 2012, contre Fr. 61'900.- au budget et Fr. 24'289.- dans les comptes 2011.

Il n'y a pas eu de dépenses d'investissement en 2012. Les amortissements sont de Fr. 216'000.- et il en résulte une diminution des investissements de ce même montant en 2012.

3 DOMAINES ET BATIMENTS

Forêts

La surface boisée de 75 ha. représente le 26% de la superficie totale de notre commune.

Les chiffres indiqués sont issus des résultats enregistrés par le garde forestier ayant œuvré sur le Triage Mèbre-Talent en 2012. Les volumes et les montants sont liés à l'exploitation et aux travaux du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012. Ces derniers ne correspondent donc pas forcément à la comptabilité communale car la vente de bois et les factures peuvent être décalées sur deux voire trois années.

Exploitation des bois

Une seule vraie coupe de bois a eu lieu en 2012. 163 m³ ont été récoltés près du Talent sous le chemin de Bellevue par l'entreprise Clerc. L'exploitation était difficile car en forte pente et la qualité des bois résineux était plus que moyenne (beaucoup de pourriture). Grâce à une organisation adaptée, le coût des travaux ont juste été couverts par la vente des bois. Au final, l'exploitation n'a été bénéficiaire que grâce à la subvention pour les forêts de protection (env. Fr. 8.-/m³).

Assortiments

Bois de service résineux	78 m ³
Bois de feu, copeau et râperie	<u>85 m³</u>
Total exploitation	163 m ³

Plantations

Aucune plantation n'a été nécessaire en 2012. Les forêts de la commune sont déjà très rajeunies. Le but actuel est d'éviter les coupes de réalisation (aussi appelée "coupe rase") et de se concentrer sur le maintien des peuplements actuels.

Soins aux jeunes peuplements

Il n'a pas été nécessaire d'effectuer de soins aux plantations en 2012. Les dernières grandes surfaces plantées ces dernières années sont enfin à maturité et les soins peuvent ainsi être espacés. L'entreprise Clerc a effectué par contre les soins culturels traditionnels sur 3.4 hectares.

Réfection de chemin

Suite à un nouveau glissement de mollasse au bas du chemin de Bellevue, l'entreprise Clerc a été mandatée pour libérer le chemin. De nouveaux glissements sont malheureusement à prévoir pour les années à venir à cet endroit.

Accueil

Le deuxième étang créé fin 2011 et la nouvelle végétation se développent tranquillement. L'herbe semée par l'employé communal s'est bien installée et a amélioré le visuel un peu terne des premiers mois.

La passerelle traversant le Talent entre Bretigny et Morrens au bout du chemin de Bellevue a été reconstruite plus belle qu'avant par la protection civile. Les bois pourris ont été remplacés par deux éléments métalliques garantissant une durée de vie bien supérieure en rapport à la grande portée des pièces. Les frais ont été répartis entre les deux communes.

Plan de Gestion pour la période 2010-2019

Le plan de gestion s'inscrit dans le cadre normatif (au niveau du canton et du pays et se base sur des lois), mais aussi dans la ligne stratégique tracée par le plan directeur forestier qui, pour le 18^{ème} arrondissement, est en cours de réalisation par le Service forestier cantonal. Il porte sur les forêts publiques du triage Mèbre-Talent et se base sur les contraintes de station, l'état actuel des forêts (inventaire) et l'analyse de l'évolution passée.

Le plan de gestion définit les objectifs et les mesures de gestion à prendre à moyen terme (10 ans) ; il est l'outil principal du propriétaire et du gestionnaire.

Ce plan de gestion coïncidera, en principe, avec deux programmes quadriennaux de subventionnement forestier à venir (2012-2015 et 2016-2019). Son application est formulée annuellement par un programme des travaux et un contrôle d'exécution. Les mesures prescrites peuvent être rediscutées périodiquement pour affiner la gestion en fonction des objectifs à atteindre.

D'une manière globale, les caractéristiques des forêts de notre commune et de leur gestion sont les suivantes :

Le volume de bois sur pied : a fortement diminué depuis 1990 suite aux importantes coupes effectuées et aux dégâts dus à Lothar et aux bostryches. Aujourd'hui il est de 205 sylvies par hectares, alors que l'objectif à long terme se situe entre 250 et 280 sylvies/ha. L'objectif à échéance du présent plan de gestion est une augmentation à env. 220 sylvies/ha.

⇒ Il s'agit de diminuer le volume de bois exploité afin d'augmenter le volume sur pied.

La proportion résineux – feuillus montre une diminution régulière des résineux depuis la fin des années 1960. En 2009, la proportion des arbres inventoriés est de 62% de résineux et de 38% de feuillus. L'objectif fixé à long terme pour notre commune est de 55% de résineux et 45% de feuillus.

⇒ La part des feuillus va encore progresser à l'avenir afin d'obtenir une forêt davantage mélangée. Pour les résineux, il serait souhaitable de conserver une bonne proportion d'épicéas tout en variant la palette des essences résineuses (mélèzes et douglas).

La proportion des résineux – feuillus différenciée par classe de grosseur, nous indique que plus de 80% des tiges dont le diamètre est inférieur à 8cm sont des feuillus. Pour les arbres dont le diamètre est supérieur à 16cm, la part des feuillus représente un peu plus de 40% des tiges.

⇒ Il s'agira de régler le mélange des essences lors des soins culturaux afin de conserver une bonne proportion de résineux.

La répartition des classes d'âges : les vieilles futaies (> 50 cm) et les surfaces de rajeunissement (0-10 cm) sont surreprésentées au détriment des moyennes futaies (40-50 cm).

⇒ L'objectif est de mener des éclaircies dynamiques dans les perchis et les jeunes futaies et de rajeunir progressivement les quelques vieilles forêts restantes.

Remarques / Divers

Le plan de gestion des forêts élaboré par le bureau Ilex va permettre à la commune de guider durablement l'évolution de ses forêts. C'est un outil de travail apprécié par le garde forestier.

Bâtiments communaux

Les travaux habituels d'entretien ont été exécutés dans nos divers bâtiments

Concernant le bâtiment de la grande salle, la société EPIQR Rénovation Sàrl nous a soumis deux variantes pour la réfection du bâtiment. Après les avoir étudiées, la Municipalité a trouvé nécessaire d'affiner le projet au vu de l'horaire continu de l'écolier et des besoins de locaux pour les écoles. La Municipalité s'est aussi penchée sur les modes de financements possibles, notamment la mise en valeur de nos terrains constructibles. Un projet définitif pourra certainement être présenté durant l'année 2013.

4 TRAVAUX

Urbanisme

Mises à l'enquêtes publiques et administratives

La commission consultative d'urbanisme, pour la législature 2011-2016, est composée de M. Pierre-Alain Marmillod, président, Mme Linda Viguet-Peissard, M. Arnold Ottonin et M. Philippe Noeninger, urbaniste.

Au cours de l'année, 4 dossiers pour la mise à l'enquête publique et 2 dossiers pour enquête administrative ont été déposés auprès de la Municipalité. 6 permis de construire ont été accordés.

Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)

Notre commune participe à ce vaste projet couvrant un territoire abritant près de 50% de la population et 60% des emplois du canton à travers le Schéma Directeur du Nord Lausannois. La révision complète du PALM a permis de l'adapter aux conditions actuelles et d'affiner les objectifs de développement du territoire à plus long terme. La version "2012" du PALM ou PALM de 2^{ème} génération, a été acceptée par les différents acteurs et envoyée à la Confédération pour validation.

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues sur le site internet www.lausanne-morges.ch.

Schéma Directeur du Nord Lausannois (SDNL)

Les communes de Boussens, Bretigny-sur-Morrens, Cheseaux-sur-Lausanne, Cugy, Froideville, Jouxens-Mézery, Lausanne, Le Mont-sur-Lausanne, Morrens, Prilly, Romanel-sur-Lausanne, Sullens, complétées par Lausanne Région, Association Bécherette Région, le LEB et le SDT ont continué de travailler sur les différents chantiers et études relatifs au développement futur de la région. La priorisation des mesures et des investissements a commencé afin d'obtenir les subventions fédérales pour les différents travaux nécessaires au développement régional.

Nos représentants sont MM. Urs Lauper et Pierrick Viguet.

Notre participation financière pour cette année est d'un peu plus de Fr. 4'300.-.

Routes

Comme pour l'exercice précédent et en raison de notre situation financière, il n'a été effectué que très peu de travaux sur le système routier. Il s'agit avant tout de remise en état de tronçons présentant des problèmes dus aux conditions climatiques avant tout. On citera ainsi le chemin du Chalet Saboton, la route de Béthusy, mais également le chemin de la Sibérie. Ce dernier tronçon mériterait d'être refait dans son entier. Toutefois, le coût de l'opération est très élevé, ne serait-ce que pour en faire un chemin plus carrossable sans devenir une route. D'autre part, on ne souhaite pas que ce chemin soit trop utilisé par les usagers de la déchèterie qui rappelons-le, peuvent utiliser la route cantonale, voire passer par la route de Béthusy. Précisons qu'en ce qui concerne la route cantonale et le projet de triage de plaquettes, la route conduisant audit triage devrait être refaite afin de faciliter le transit des camions.

Place de jeux

Cette année, il a été possible de procéder au changement de certains jeux de la petite place située entre l'ancienne maison de commune et le local de la PCi. Ce changement figure dans les comptes par Fr. 7'420.- pour les jeux et Fr. 5'400.- pour l'aménagement de la zone de sécurité. Un solde inutilisé et appréciable a pu être engagé pour l'achat d'une nouvelle tondeuse à gazon par Fr. 2400.-.

Terrain de football

Dès l'automne et par renouvellement tacite des deux parties, le terrain d'entraînement sis à côté du terrain de football a été loué au service des sports de l'Ecole Hôtelière de Lausanne qui y pratique deux fois par semaine des entraînements de rugby. Les jeunes gens, sous la surveillance d'un entraîneur, participent (lundi les dames, mercredi les messieurs) à une pratique que nous qualifierons de « robuste » qui ne va pas sans retourner quelques mottes de terre !

La location de ce terrain rapporte Fr. 100.- par semaine, éclairage compris, mais sans l'utilisation des vestiaires.

Ordures ménagères et décharge

Depuis 1969, le site de Penthaz est dévolu à la gestion des déchets d'une partie des communes de l'Ouest lausannois et de l'ancien district de Cossonay. Depuis 1996, VALORSA SA est l'organisme de gestion des déchets du périmètre Ouest du Canton de Vaud. Il travaille pour ses 101 communes actionnaires, de Vallorbe à Buchillon en passant par la Vallée de Joux, de Prilly à Bercher pour un bassin de population de 182'000 habitants.

Ces 101 communes sont, via VALORSA SA, actionnaires à 44.13% de l'usine Tridel, société fille du périmètre Ouest. La totalité des déchets incinérables (ordures ménagères et déchets industriels) de VALORSA SA y est brûlée.

Au centre de tri de Penthaz, VALORSA SA gère toutes les matières revalorisables : papier, verre, déchets spéciaux sont traités, triés par catégorie, mis en palettes, cadres, bennes et stockés. Les déchets verts sont entièrement recyclés sur place du broyage à l'épandage. Ferrailles, appareils électriques, capsules de café ou encore déchets carnés sont stockés dans des espaces particuliers. Près de 37'000 tonnes de déchets sont préparés dans l'usine à Penthaz pour être revalorisés. Quant aux 38'500 tonnes d'ordures ménagères, VALORSA SA organise leur logistique. Une dizaine de camions-poubelles transfère leur benne sur le train, afin d'alimenter l'usine d'incinération. Les déchets incinérables encombrants sont re-triés, broyés et mélangés avant d'être compactés pour rejoindre en train Tridel. Les boues de STEP font aussi l'objet d'un suivi administratif quotidien pour garantir des débouchés à ce déchet particulier. Quant au PET, PE, textiles, ils font aussi partie de la palette des déchets gérés par VALORSA SA. Le Périmètre assure le suivi des contrats, participe aux groupes de travail et négocie avec les organismes officiels pour les communes du périmètre.

Cependant des progrès restaient à faire quant au taux de recyclage, la moyenne stagnant depuis plusieurs années autour de 48%. La loi fédérale, la jurisprudence du Tribunal fédéral et le nouvel article de loi cantonal ont incité le Périmètre à proposer aux communes un concept de taxe au sac régionale. Le Service-conseils de VALORSA SA a travaillé de concert avec deux autres périmètres pour présenter un système de taxation conforme aux exigences légales. Séances, publications de documents techniques et circulations de l'information se sont poursuivies de manière assidue durant douze mois pour renseigner les communes. Entre taxe au poids ou taxe au sac, quasi la totalité des Autorités communales du périmètre ont franchi le pas au 31 décembre. Une gageure insensée pour un projet d'une telle envergure, mais un pari gagnant grâce aux efforts conjoints des communes et de VALORSA SA.

Les chiffres ci-dessous représentent les quantités de déchets gérées par VALORSA SA. Pour ses communes, le but du périmètre est de diminuer la part d'incinérables et de trouver les meilleurs débouchés pour les recyclables.

Déchets collectés en 2011 et 2012

	2011 en tonnes gérées par VALORSA SA	2012 en tonnes gérées par VALORSA SA	2012 Destination	2012 Valorisation
Ordures ménagères	38'508	39'418	TRIDEL	Chaleur/électricité
Déchets encombrants	2'608	2'391	TRIDEL	Chaleur/électricité
Boues d'épuration	5'732	6'117	Incinérateur de Vidy Incinérateur de SAIDEF TRIDEL	Chaleur
Papier	4'590	5'278	1/3 carton papeterie européenne, 2/3 papier en papeterie suisse et française	Carton/papier recyclé
Verre	4'895	5'214	1/3 chez Vetropack, 2/3 en verrerie européenne	Bouteilles et isolation en verre
Déchets compostables	2'285	2'477	Compost en andain	Compost
OREA, appareils électriques	479	481	Centre de démontage et de recyclage SENS/ SWICO	Métaux bruts/incinération
Déchets spéciaux des ménages	247	249	CRIDEC	Traitement physico- chimique/incinération

Principaux déchets de la commune

	2011 en tonnes/kg par habitants	2012 en tonnes/kg par habitants
Ordures ménagères	143/189	149/202
Déchets encombrants	8/11	9/13
Papier	53/70	55/74
Verre	33/44	32/43
Déchets compostables	258 (m ³)	296 (m ³)

Base au 31.12.2011 : 757 habitants

Base au 31.12.2012 : 737 habitants

Réseau d'égouts, épuration

Au vu de l'état de la pompe actuelle, une remise en état de la station de pompage du chemin du Chêne n'est pas possible et il sera nécessaire de refaire totalement l'installation.

Association intercommunale pour l'épuration des Eaux usées de la région bassin supérieur du Talent (AET)

Il n'y a pas eu de problème particulier d'exploitation de la STEP.

Après presque deux ans de fonctionnement de la centrifugeuse, il a été confirmé que de sensibles économies ont pu être réalisées. Le comité de direction continue de chercher des pistes afin d'optimiser le traitement des eaux usées. La capacité maximum étant bientôt atteinte, le comité s'est aussi penché sur la possibilité d'augmenter la capacité au meilleur coût.

La STEP de l'AET continue de traiter les boues des STEP de Cugy, Bottens et Morrens.

5 INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Enseignement

Notre commune fait partie de l'**Association scolaire intercommunale de Cugy et environs (ASICE)** regroupant les communes de Bretigny, Cugy, Froideville et Morrens.

Conseil intercommunal :	M. Urs Lauper, Syndic Mme Christiane Bally, Municipale
Suppléants :	M. Marc Heuschkel, Conseiller général M. Jean-Luc Agassis, Municipal M. Pierrick Viguet, Municipal
Comité de direction	M. Laurent Chappuis, Municipal des écoles
Commission de gestion :	M. Marc Heuschkel, Conseiller général
Suppléant :	M. Franck Bottini, Conseiller général

Le Conseil intercommunal s'est réuni à 3 reprises et a notamment :

- Accepté le rapport de gestion et les comptes 2011
- Accepté le budget 2013 dont les coûts de l'élève primaire se montent à Fr. 2'683.-, ceux du secondaire à Fr. 5'537.-
- Accepté le préavis pour achat de mobilier scolaire
- Réélection du Président et du Vice-Président

Le Comité de direction (CODIR) constitué des 4 municipaux des écoles accompagnés de M. Philippe Gaillard, directeur, s'est réuni à 14 reprises.

Les principaux sujets traités ont été :

- Elaboration et suivi des budgets et des comptes
- Dérogations d'enclassement
- Gestion des APEMS, mise en conformité
- Projets de constructions scolaires sur nos communes
- Travaux d'entretien du bâtiment, etc.

Notre Etablissement primaire et secondaire est dirigé par un **Conseil de direction** composé de :

- M. Philippe Gaillard	Directeur
- Mme Maryline Ritter	Doyenne CIN, CYP 1
- M. Christian Gauthey	Doyen CYP 2, CYT
- M. Jean-François Détraz	Doyen administratif
- M. Aso Piroti	Doyen 7-8-9

3 secrétaires et 93 enseignants, soit 67,4 ETP encadrent 512 élèves de primaire et 363 élèves de secondaire, soit 875 élèves au 1^{er} octobre 2012, répartis dans 11 bâtiments, 46 classes, 5 salles de dégagements, 14 salles spéciales et 7 salles de gymnastique. L'effectif de notre commune est de 59 élèves en primaire et 34 élèves en secondaire, soit 93 enfants scolarisés.

Il y a eu lieu d'ajouter encore 1 élève suivant la filière Sport-Art-Etudes à Lausanne.

Le Service de Psychologie, Psychomotricité et Logopédie en Milieu Scolaire (PPLS) basé au Mont-sur-Lausanne vient en appui auprès des enfants et de leur famille et collabore avec les enseignants et les équipes pluridisciplinaires de notre établissement.

Activités : spectacle Knock (4 représentations) + chantée de Noël à Bretigny.

Le Conseil d'Etablissement dont les représentants de notre commune sont :

Parents d'élèves	M. Marc Tille
Société civile	M. Roger Ammann
Professionnel de l'enseignement	M. Philippe Gaillard, Directeur
Autorités politiques	M. Laurent Chappuis

Les principaux thèmes abordés lors de 4 séances ont été :

- APEMS
- Projet de parents référents
- Les relations écoles-entreprises
- Préparation journée « A l'école à pied »

Notre commune met à disposition de l'établissement 3 classes et une salle de gymnastique, la salle de classe primaire est facturée au prix de Fr. 18'000.- par an augmenté de Fr. 4'750.- pour salles spéciales et de Fr. 11'000.- pour son entretien, réparation et espaces verts.

Temples et cultes

En 2012, notre participation aux charges d'autres communes s'élève à Fr. 8'179.-.

6 POLICE

Police municipale

La charge salariale de Fr. 11'150.- est relative aux six premiers mois de l'année 2012, y compris la prime de départ, lors du service effectué par notre Assistante de Sécurité Publique (terme utilisé dès lors pour les communes n'ayant pas de corps de police). Mme Irène Bugnon a continué d'effectuer certaines tâches, notamment relatives aux dénonciations touchant le trafic dit immobile (contrôle des zones de parage).

Les surveillances des entrées ou sorties d'écoles sont effectuées à bien plaisir et sans frais par le Municipal de police, en contact avec son homologue des écoles et les membres du corps enseignant, ainsi que par Mmes Patricia Rigoli et Carmelina Allaman des APEMS.

Des contrevenants ont été dénoncés pour parage abusif et ont payé un montant de Fr. 1'640.-.

Securitas, société privée, dûment autorisée par le Département cantonal, a effectué des surveillances de bâtiments à raison de trois soirs ou nuits par chaque fin de semaine et cinq soirs ou nuits lors de la période de vacances estivales. Les patrouilles remplissent après chaque prestation, un rapport ad hoc, lesquels généralement relèvent le calme nocturne régnant dans notre commune. Cet arrangement coûte un peu moins de Fr. 10'000.- à l'année.

Police cantonale

Les divers services de la Police cantonale sont en contacts fréquents avec notre commune, notamment dans l'organisation du service « Police et population » (terme remplaçant celui de « Surveillance Mutuelle des Habitations »). Ils nous transmettent régulièrement des données touchant notre village ainsi que des informations générales sur l'évolution de la criminalité dans notre canton.

En matière de financement de la Police cantonale, notre commune s'est acquittée de la somme de Fr. 73'869.-.

Les principales infractions commises sur le territoire de la commune sont les suivantes :

Vols par effraction : 2, (en fait, tentatives)

Vols simples : 2

Domages à la propriété : 2

Voies de fait : néant

Vols d'usage : néant

Tentative d'escroquerie : 1

Nous nous plaignons ici à relever les excellents contacts entretenus avec le personnel du poste de gendarmerie d'Echallens.

Contrôles de vitesse

Cette année, il n'a pas été fait appel à la Gendarmerie pour d'éventuels contrôles radar sur le territoire de notre commune.

Par contre, le TCS a installé durant la semaine du 5 au 11 novembre son « inforadar » et les conclusions nous ont été transmises après analyses par un ingénieur en sécurité routière. Il ressort de celles-ci que 0.2 % des usagers ont dépassé la vitesse de 55 kilomètres/heure et 1.2 % celle de 50 kilomètres/heure. Le TCS considère ces résultats comme favorables, ce qui serait, selon son expérience, également le cas sans l'influence positive de « l'inforadar ». Il n'y a apparemment pas d'indice démontrant un déficit de sécurité.

Défense contre l'incendie

Le Service de Défense contre l'Incendie et de Secours (SDIS) du Haut-Talent, regroupant outre notre commune, Cugy, Morrens et Montheron, n'a pas eu à intervenir sur notre territoire durant 2012.

Durant l'exercice 2012 et malgré plusieurs réunions, des statuts définitifs pour un SDIS incluant encore Bottens et Froideville n'ont pas encore vu le jour. On espère régler ce problème durant l'année 2013.

Comme dans le passé, les frais sont répartis entre les trois communes plus celle de Lausanne qui met également à disposition les locaux de Montheron.

Les habitants de notre commune sont au nombre de quatre à être incorporés au sein du SDIS. Toute personne intéressée par ce genre d'activités est priée de s'annoncer auprès des services de la commune.

Charges à répartir

Nous avons prévu une provision pour l'année 2012 de Fr. 4'500.-, ceci compte tenu d'une répartition entre le nombre d'habitants et les valeurs immeubles-ECA. Le chiffre définitif sorti entretemps est de Fr. 5'684.-.

Protection civile

Les nouveaux statuts pour l'Organisation de la Protection civile du district du Gros-de-Vaud ont été admis lors de la séance du Conseil général de juin 2012. Toutes les communes du territoire, regroupant un district « augmenté » ont accepté lesdits statuts, à l'exception de Froideville qui attend une nouvelle loi cantonale en matière de Protection civile. En attendant de ratifier les statuts, la commune de Froideville est soumise à la même taxe par habitant que toutes les communes en faisant partie, sans avoir cependant de droit de vote lors des assemblées de l'Association.

Fr 12.644.- ont été versés à titre de participation de notre commune aux charges indues par la PCi. Les comptes présentent un léger bénéfice, qui sera déduit des paiements effectués lors du prochain exercice.

Précisons ici que notre municipal en charge de la PCi a également été réélu membre du Comité de direction de la PCi-district, dans sa nouvelle structure.

Un complément au sujet de la PCi et de ses interventions figure dans la partie « Forêt » du présent rapport.

7 SECURITE SOCIALE

Facture sociale

Au niveau communal, la facture sociale augmente de Fr. 368'815.- en 2011 à Fr. 378'796.- en 2012, ou de Fr. 488.-/habitant à Fr. 514.- ou une augmentation de 5.4%.

La facture sociale cantonale augmente quant à elle de 45.476 mios ou de 8.5% entre le prévisionnel de 2011 et de 2012. La facture sociale totale facturée aux communes est de 577.4 mios

Motifs des principales variations :

1. PC à domicile et hébergement : + 9.4 mios (ou un total de 203.8 mios)

Les adaptations des tarifs des établissements socio-éducatifs se répercutent sur les PC, de même que les dépenses de l'hébergement sont fortement dépendantes des mécanismes salariaux du personnel des EMS (+6 mios).

La diminution de moitié des allocations pour impotence faible de l'AI lorsque les bénéficiaires sont hébergés en institution, mesure voulue par la 6^{ème} révision de l'AI, est compensée par les PC AVS/AI (+2.3 mios).

Enfin, l'augmentation des dépenses PC à l'AVS et à l'AI est également liée à la démographie des personnes en âge AVS (+1.1 mio).

2. Assurance maladie : +2.5 mios (ou un total de 45.7 mios)
Amélioration des subsides aux primes d'assurance maladie compensées en partie par une augmentation de la participation fédérale à ce régime.
3. RI + participation cantonale à l'assurance chômage : +23.1 mios (ou un total de 195.2 mios)
Les dépenses nettes liées au revenu d'insertion, dont le dispositif est piloté par le Service de la Prévoyance et d'Aide Sociales (SPAS), ont un impact de près de 22.3 mios sur la facture sociale. Cette augmentation qui est déjà constatée en 2011 s'explique essentiellement par les effets de la 4^{ème} révision LACI et de la baisse des remboursements de l'AI (5^{ème} révision). Grâce à l'introduction des PC familles le budget devrait se stabiliser en 2012, sous réserve d'une dégradation économique.
4. Subventions et aides aux personnes handicapées : augmentation de 2.4 mios (ou un total de 89.3 mios)
Ce régime comprend les aides individuelles fournies aux personnes en situation de handicap, ainsi que toutes les subventions liées aux institutions qui s'en occupent.
5. Prestation pour la famille et autres prestations sociales : augmentation de 6.8 mios (ou un total de 28.1 mios)
Le budget 2011 prévoyait une entrée en vigueur des PC familles en juillet 2011, pour une demi année. Le budget 2012 tient compte d'une charge sur l'année entière.
6. Bourse d'étude et d'apprentissage (ou un total de 26.8 mios) : pas d'augmentation
Les prévisions portent sur la stabilité du niveau des dépenses des bourses entre 2011 et 2012.

AVASAD (Association Vaudoise d'Aide et de Soins A Domicile)

L'AVASAD est composée des Associations et Fondation d'aide et de soins à domicile régionales suivantes :

- APROMAD, Couronne lausannoise, (incluant les CMS de Cully, Echallens, Epalinges, Le Mont, Oron, Prilly Sud et Nord, Pully)
- ASANTE SANA, Est vaudois
- ABSMAD, Broye
- ASPMAD, Nord vaudois
- Fondation de la Côte
- APREMADOL, Ouest lausannois
- ALSMAD. Lausanne

La participation des communes et le financement de l'aide et soins à domicile en 2012

L'Etat et les communes financent paritairement les prestations d'aide et de soins à domicile délivrées par les Centres Médico-Sociaux (CMS) sous la responsabilité des Associations et Fondations régionales.

La participation canton/communes diminue de 60.01% en 2011 à 59.14% en 2012. La participation des caisses-maladie augmente de 0.65% pour passer à 31.37%. La proportion de la facturation augmente elle de 0.37% à 8.89%; les autres recettes se montent à 0.6%.

Le total des charges d'exploitation augmente de 35 mios à 36.6 mios ; le montant des subventions canton/communes passe de 20.9 mios à 21.8 mios.

Pour les communes, cela signifie une participation financière par habitant qui passe Fr. 93.70 en 2011 à Fr. 103.90 en 2012.

L'augmentation des coûts provient de l'augmentation des demandes de prestations dont l'évolution globale a été estimée à 6.2% environ, soit en heures :

- Soins de base (+5.3%) ou un total de 126'770 heures
- Soins infirmiers (+4.7%) ou un total de 38'901 heures
- Ergothérapie (+26.8%) ou un total de 4'794 heures
- Heures de veille (+117.3%) ou un total de 478 heures
- Heures de ménage (-3.7%) ou un total de 51'199 heures
- Nombre de repas (+ 4.2%) ou un total de 105'877 repas
- Appareils de Biotélévigilance (-35%) ou un total de 445 appareils
- Prestation sociales (+3.9%) ou un total de 9'242 heures

2012 est marquée par le début des changements liés à IRIS, nom du projet qui modifiera en profondeur, l'organisation et le fonctionnement de l'aide et des soins à domicile. Le contexte sanitaire et la LAMal se modifient rapidement : évolution des technologies médicales, raccourcissement des durées de séjour hospitalier, modification du système de financement de l'hôpital mais aussi des soins à domicile en donnant une place prépondérante au remboursement des prestations effectuées par les infirmières. Ces différents paramètres entraînent un changement d'organisation au sein des CMS, changement auquel vient se greffer la nécessité de modifier les outils informatiques afin d'adapter le dossier client et d'utiliser les nouvelles technologies pour permettre un gain d'efficacité.

Ce changement d'organisation a été présenté aux équipes des CMS en automne 2012 et entrera progressivement en vigueur dans le courant 2013, des groupes de travail sont prévus afin que chaque collaborateur s'approprie les nouveaux outils informatiques.

ARASPE (Association Régionale pour l'Action Sociale de la région Prilly-Echallens)

Les membres du Conseil général qui le désirent pourront prendre connaissance du rapport d'activité de cette association régionale pour l'action sociale Prilly-Echallens sur le site Internet www.prilly.ch/social/ à partir de juin 2013.

Le coût de l'ARASPE pour la commune en 2012 s'élève à Fr. 19'225.- ou de Fr. 25.80/habitant auquel il faut déduire la rétrocession 2011 de Fr. 3'522.-. Le coût net par habitant est donc de Fr. 21.80. Ces coûts représentent les frais de fonctionnement et d'encadrement des 4 AAS).

A la suite de la réorganisation territoriale, le nombre de bénéficiaires a évolué de manière significative, le nombre de paiements mensuels passant de 480 à plus de 700. Ainsi c'est environ 15 mio qui sont versés par an à l'ensemble des bénéficiaires. (Ces prestations ne sont pas incluses dans les chiffres ci-dessus, mais dans la facture sociale).

Accueil familial

La contribution 2012 de notre commune pour la structure de coordination de l'Entraide Familiale et l'Accueil de Jour des Enfants (EFAJE) Gros-de-Vaud et environs, est de Fr. 32'002.- (contre Fr. 42'144.- en 2011). Cette diminution de coût est due à la baisse de fréquentation des enfants de Bretigny dans les structures de l'EFAJE, soit en % de fréquentation (pour l'Accueil Familial de Jour 2.69% en 2012 contre 2.89% en 2011 et pour l'Accueil Préscolaire 1.7% en 2012 contre 3.62% en 2011).

Notre contribution sociale pour la Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants (FAJE) est de Fr. 3'780.-.

Le nombre de mamans de jour pour Bretigny est actuellement de 3, et la coordinatrice pour notre commune est Mme Maya Caduff.

Bénévolat

Le groupe de bénévoles de notre commune est composé de 6 personnes qui, régulièrement, vont faire des visites à domicile ainsi que des transports pour des personnes ayant des difficultés à se déplacer. Ces bénévoles peuvent aussi être appelés par d'autres communes du groupe, à savoir : Cugy, Froideville, Morrens et Le Mont. La responsable pour Bretigny est Mme Marianne Chenaux.

Sortie des aînés

40 aînés de notre commune ont participé à la traditionnelle sortie qui s'est déroulée sur le Rhin à Bâle, (et ceci malgré un niveau d'eau exceptionnel...), ainsi qu'au Musée Tinguely, puis à Rheinfelden.

Passeports vacances

Les activités suivantes ont été proposées sur notre commune :

- Ferronnerie d'art par M. et Mme Goetz (1 jour)
- Ecologie – traitement des eaux par M. Bron de la STEP (matin)
- Education canine, par le Groupe d'Education Lausanne (GEL) (après-midi)
- Atelier de boomerangs, construction et lancer par M. Jean-Jacques Bonnet (3 jours)

Toutes ces activités se sont déroulées pour le plus grand bonheur des enfants et un goûter leur a été offert par la commune.

8 SERVICES INDUSTRIELS

Eaux

L'étude régionale d'approvisionnement en eau confiée au bureau Ribl par eauservice concernant la livraison en gros des communes de Bretigny-sur-Morrens, Cugy et Bottens a permis d'établir qu'il était plus rationnel que Bottens se branche sur le réseau de l'AIAE (Association Intercommunale d'Amenée des eaux d'Echallens et environs). Pour notre commune, il en ressort que le point faible est l'alimentation unique par la conduite provenant du réservoir. Afin d'assurer l'approvisionnement, un raccordement sur le réseau d'eauservice au niveau du bas du chemin du Rié doit être envisagé à moyen terme.

Les analyses biologiques et chimiques de notre eau sont conformes aux prescriptions fédérales des 1^{er} mars et 26 juin 1995 sur les exigences en matière d'hygiène, de microbiologie et sur les denrées alimentaires.

Gaz

Toute l'installation et la gestion du réseau de gaz sont de la compétence du Service du Gaz de la Ville de Lausanne (SGL). Nous n'avons donc pas de réseau communal.

En 2012, il n'y a pas eu d'extension du réseau sur notre commune.

Téléreseau

A l'instar de ce qui se fait pour le réseau du gaz, nous avertissons Urbatel SA lors de travaux pour lesquels des fouilles sont effectuées.

En 2012, il n'y a pas eu d'extension du réseau sur notre commune.

Bretigny, le 7 mai 2013

La Municipalité